

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00066 Numéro SIREN : 086 471 224 Nom ou dénomination : ENTREPRISE GRIET
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2022 sous le numéro de dépôt 8603



COMPTES ANNUELS

SAS ENTREPRISE GRIET

22 RUE DES SABLONS

45140 ORMES

Exercice du : 01/04/2021 au 31/03/2022

APE : 4332A

SIRET : 08647122400021



VDL CONSEIL

A chaque étape, à vos côtés.

Expertise-Comptable & Accompagnement du dirigeant

1 rue du Coigneau 45100 ORLEANS

02 38 42 09 26 - orleans@vdlconseil.fr

Bilan Actif

		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	95 042	48 749	46 293	25 719
	Fonds commercial (1)	762		762	762
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 626 276	820 417	805 859	631 344
	Autres immobilisations corporelles	482 515	237 104	245 411	274 131
	Immobilisations en cours	6 120		6 120	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	4 500	600	3 900	3 900
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	5 050		5 050	5 050
	Prêts	1 000		1 000	1 000
	Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500
TOTAL (II)		2 222 765	1 106 870	1 115 895	943 407
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	31 026		31 026	19 952
	En-cours de production de biens	31 682		31 682	57 005
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				17 228
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	549 403	6 919	542 484	438 734
	Autres créances	312 222		312 222	212 683
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 190 389		1 190 389	1 731 661
	Charges constatées d'avance	37 181		37 181	69 178
	TOTAL (III)	2 151 903	6 919	2 144 984	2 546 441
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 374 669	1 113 789	3 260 879	3 489 848
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					2 500
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/03/2022	31/03/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	615 603	585 452
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	266 532	30 151
	Subventions d'investissement	52 187	61 751
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 099 322	842 354
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 306 003	2 001 213
	Emprunts et dettes financières divers (3)	93	70 094
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		660
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	615 319	315 417
	Dettes fiscales et sociales	211 973	259 689
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	28 169	421
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 161 557	2 647 495
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 260 879	3 489 848
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	266 532,34	30 151,31
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 204 088	1 431 529
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 3 260 879 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 459 497 euros et un total charges de 3 192 965 euros, dégageant ainsi un résultat de 266 532 euros.

L'exercice considéré débute le 01/04/2021 et finit le 31/03/2022.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les éléments figurant au bilan dans la rubrique immobilisations incorporelles comprennent la valeur du fonds de commerce.

Par application du règlement 2015-06 de l'ANC en date du 23 novembre 2015, le fonds de commerce n'est pas amorti.

A la clôture de l'exercice, le fonds de commerce fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable. L'estimation de ces actifs incorporels fait l'objet d'une revue périodique selon des méthodes constatées, adaptées au secteur d'activité. Dans les présents comptes annuels aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	60 604		35 200			95 804
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60 604		35 200			95 804
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 454 034		542 234		369 992	1 626 276
	Instal., agencement, aménagement divers	331 070		63 746		58 543	336 272
	Matériel de transport	59 678		2 360		17 900	44 138
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	97 190		4 915			102 105
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			32 199		26 079	6 120
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 941 973		645 453		472 515	2 114 911
	FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
Autres participations		4 500					4 500
Autres titres immobilisés		5 050					5 050
Prêts et autres immobilisations financières		2 500					2 500
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		12 050					12 050
TOTAL		2 014 627		680 653		472 515	2 222 765

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	34 123	32 682	18 055	48 749
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 123	32 682	18 055	48 749
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	822 690	367 719	369 992	820 417
Autres Instal., agencement, aménagement divers	120 506	80 577	58 543	142 540
Matériel de transport	45 280	7 790	17 900	35 170
Matériel de bureau, mobilier	48 021	25 670	14 297	59 394
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 036 497	481 756	460 733	1 057 521
TOTAL	1 070 620	514 438	478 788	1 106 270

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial			52 438				52 438
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES			52 438				52 438
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL			52 438				52 438
TOTAL GENERAL NON VENTILE	52 438						52 438

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières }	600			600
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	6 415	567	62	6 919
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 015	567	62	7 519
TOTAL GENERAL		7 015	567	62	7 519

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles }	567	62	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

--	--	--	--	--

Créances et Dettes

		31/03/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 000		1 000
	Autres immobilisations financières	1 500		1 500
	Clients douteux ou litigieux	8 303	8 303	
	Autres créances clients	541 100	541 100	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 593	2 593	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	30 000	30 000	
	Taxes sur la valeur ajoutée	99 764	99 764	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	227	227	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	179 637	179 637	
	Charges constatées d'avances	37 181	37 181	
	TOTAL DES CREANCES	901 306	898 806	2 500
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 306 003	348 533	955 245	2 224
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	615 319	615 319		
	Personnel et comptes rattachés	31 593	31 593		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 956	67 956		
	Impôts sur les bénéfices	8 479	8 479		
	Taxes sur la valeur ajoutée	97 439	97 439		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 506	6 506		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	93	93		
	Autres dettes	28 169	28 169		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 161 557	1 204 088	955 245	2 224
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		695 210			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		93			

Produits à recevoir

31/03/2022

Total des Produits à recevoir		195 145
Autres créances clients		85 385
Clients fact.a établir	85 385	
Autres créances		109 760
Fourn.rrr a obtenir	7 200	
Divers - produits à recevoir	102 560	

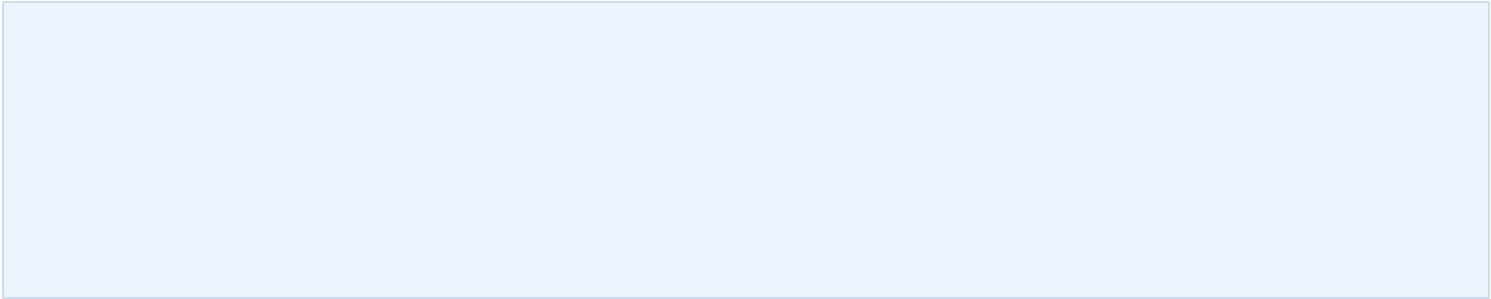
Charges à payer

31/03/2022

Total des Charges à payer		314 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		264 875
Fourn.factur.non parvenues	264 875	
Dettes fiscales et sociales		21 838
Aut.charg.pers.a payer	12 000	
Organ.sociaux a payer	7 200	
Etat charges a payer	2 638	
Autres dettes		28 169
Clients rrr et av.a ac	15 888	
Charges à payer suite à l'incendie	12 281	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/03/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		37 181	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		37 181	



Capital social

31/03/2022		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 187,00	68,5871	150 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 187,00	68,5871	150 000,00

ENTREPRISE GRIET

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 150 000 Euros
22 rue des Sablons 45140 ORMES
RCS ORLEANS 086 471 224

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{ER} AOUT 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX,
ET LE PREMIER AOUT, A TREIZE HEURES,

✓ **GROUPE A3 représentée par Madame Alice GRIET**

Société GROUPE A3, au capital de 1 084 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ORLEANS sous le n°517 678 264 et dont le siège social est à 320 rue Passe Debout 45770 SARAN, représentée par sa gérante, Madame Alice GRIET.

Propriétaire de DEUX MILLE CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (2 178) PARTS EN PLEINE-PROPRIETE des DEUX MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEPT (2 187) parts sociales de SOIXANTE-HUIT EUROS ET SOIXANTE CENTIMES (68,60) € composant le capital social de la société.

✓ **Michel GRIET**

Sis à 320 rue Passe Debout 45770 SARAN

Propriétaire d'UNE (1) PART EN PLEINE PROPRIETE, des DEUX MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEPT (2 187) parts sociales de SOIXANTE-HUIT EUROS ET SOIXANTE CENTIMES (68,60) € composant le capital social de la société.

✓ **Fanny GRIET**

Sis à 17 rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS

Propriétaire de QUATRE (4) PARTS EN PLEINE PROPRIETE, des DEUX MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEPT (2 187) parts sociales de SOIXANTE-HUIT EUROS ET SOIXANTE CENTIMES (68,60) € composant le capital social de la société.

✓ **Alice GRIET**

Sis à 531 rue du Veau 45770 SARAN

Propriétaire de QUATRE (4) PARTS EN PLEINE PROPRIETE, des DEUX MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEPT (2187) parts sociales de SOIXANTE-HUIT EUROS ET SOIXANTE CENTIMES (68,60) € composant le capital social de la société.

Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Madame Alice GRIET préside la séance en qualité de Directrice Générale.

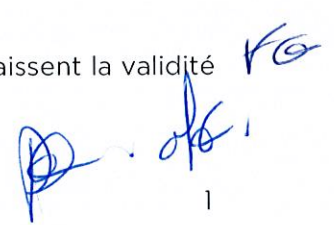
Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion de la gérance ;
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2022 ;
- Le texte des projets de résolution.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Les associés sur sa demande lui donnent acte de sa déclaration et reconnaissent la validité de la convocation.



ENTREPRISE GRIET

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 150 000 Euros
22 rue des Sablons 45140 ORMES
RCS ORLEANS 086 471 224

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2022 et quitus de la gérance ;
- ✓ Affectation du résultat ;
- ✓ Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- ✓ Pouvoirs en vue des formalités.
- ✓ Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2022, approuvent ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 266 532 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

Les associés proposent d'affecter le bénéfice de l'exercice de 266 532 € de la manière suivante :

- Distribution de la somme de 100 000 € comme suit :
 - o GROUPE A3 la somme de 99 588 €
 - o Monsieur Michel GRIET la somme de 46 € brute ;
 - o Madame Fanny GRIET la somme de 183 € brute ;
 - o Madame Alice GRIET la somme de 183 € brute ;
- La mise en report à nouveau de la somme de 166 532 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/03/2019 : 100 000 € ;
- Exercice clos le 31/03/2020 : 0 € ;
- Exercice clos le 31/03/2021 : 0 € ;

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

FG
JG - B.

ENTREPRISE GRIET

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 150 000 €uros
22 rue des Sablons 45140 ORMES
RCS ORLEANS 086 471 224

TROISIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L233-19 et R223-17 du Code de commerce, approuvent successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

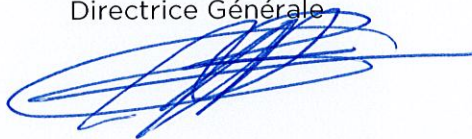
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus il a été adressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et par le Président de séance.

Le Président de séance

Alice GRIET

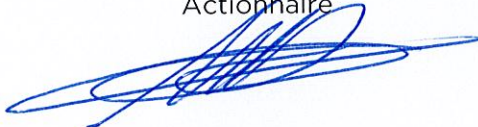
Directrice Générale



GROUPE A3

Représentée par sa gérante Alice GRIET

Actionnaire



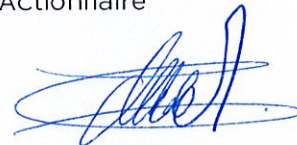
Fanny GRIET

Actionnaire



Michel GRIET

Actionnaire



Alice GRIET

Actionnaire

